



Projet de parc agrivoltaïque sur la commune de Saint-Clar (32)

Sébastien Junqua et Marc Gatti



CalyWattSol

31/10/2025

PARTENAIRE DE
L'INRAE
dans le cadre du pôle national
de recherche sur l'agrivoltaïsme

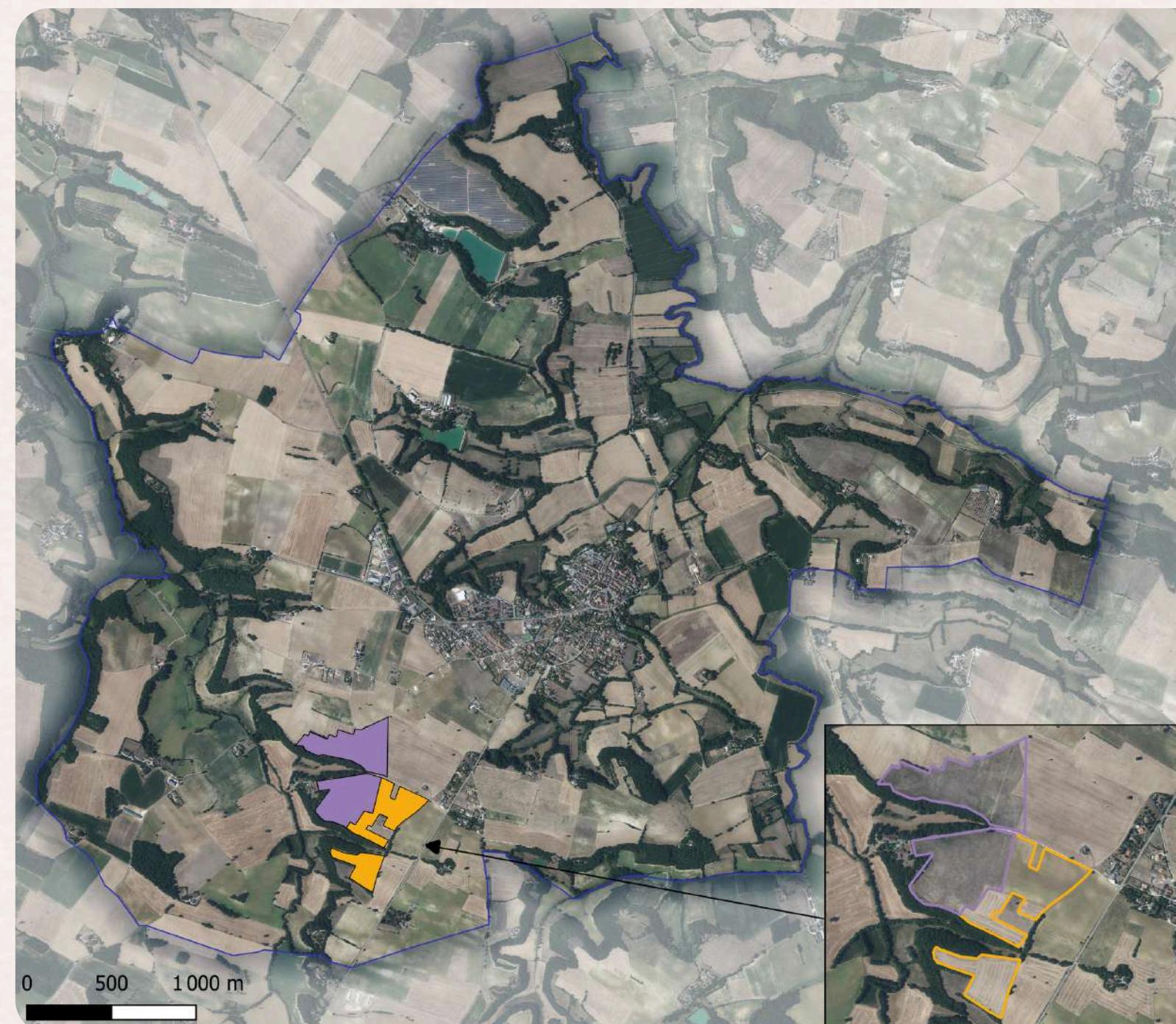
MEMBRE DE L'ASSOCIATION
**France
Agrivoltaïsme**

Localisation du projet

Localisation géographique

Le projet se situe sur la commune de Saint-Clar dans le département du Gers (32)

Lieu-dit "Mauléon"



Plan parcellaire



Volet agricole du projet

Volet agricole : contexte de l'exploitation agricole

EARL d'Augé

Sébastien Junqua et Caroline Descamps

SAU 221 ha

Exploitation familiale depuis 1472

Activité agricole : Polyculture élevage

Production animale :

9 000 poulets de chair Label Rouge

9 000 poules pondeuses en Agriculture Biologique

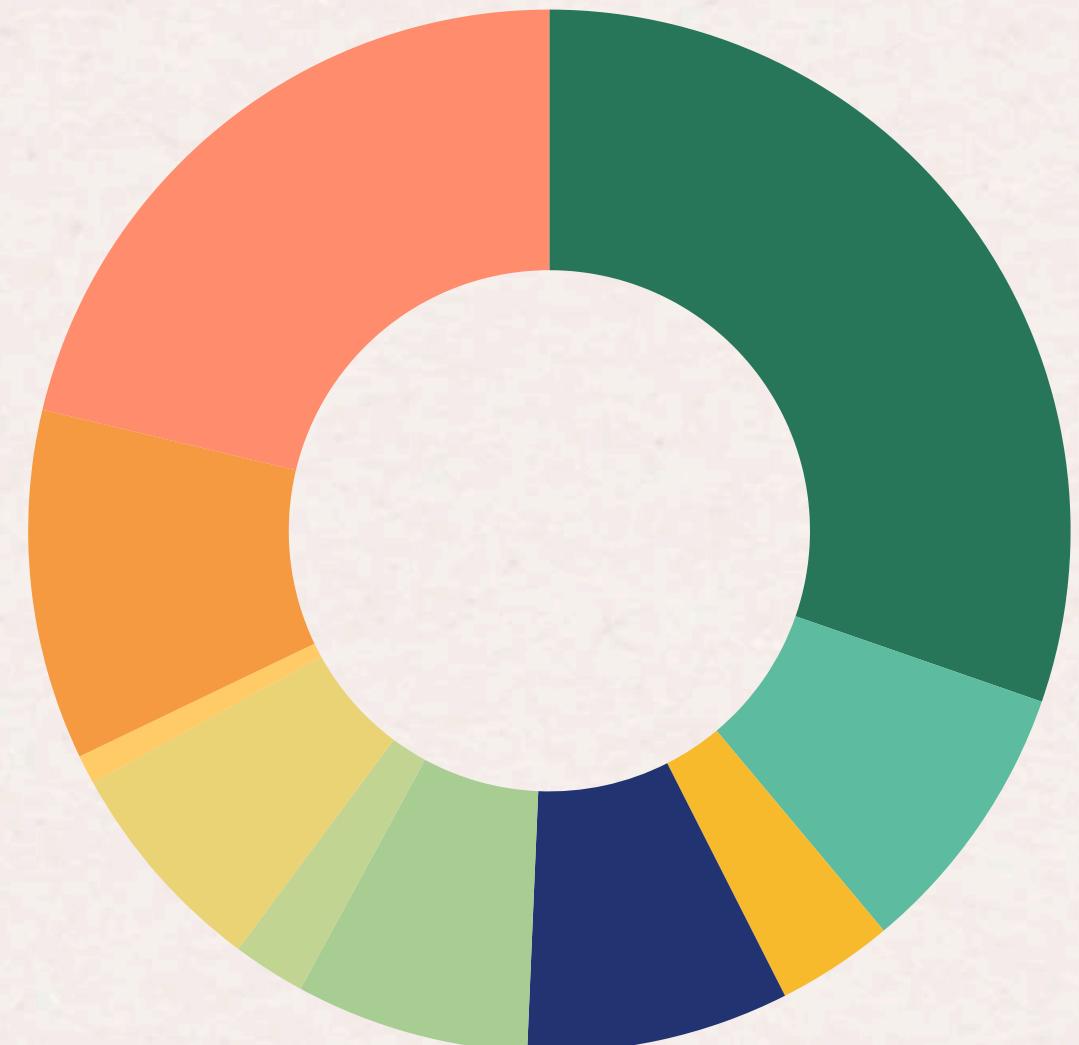
Production végétale :

204 ha en grandes cultures

Surface projet:

19 Ha

- Blé
- Orge d'hiver
- Pois chiche
- Sorgho
- Colza d'hiver
- Féverole d'hiver
- Jachère
- Jachère mélifère
- Maïs
- Tournesol



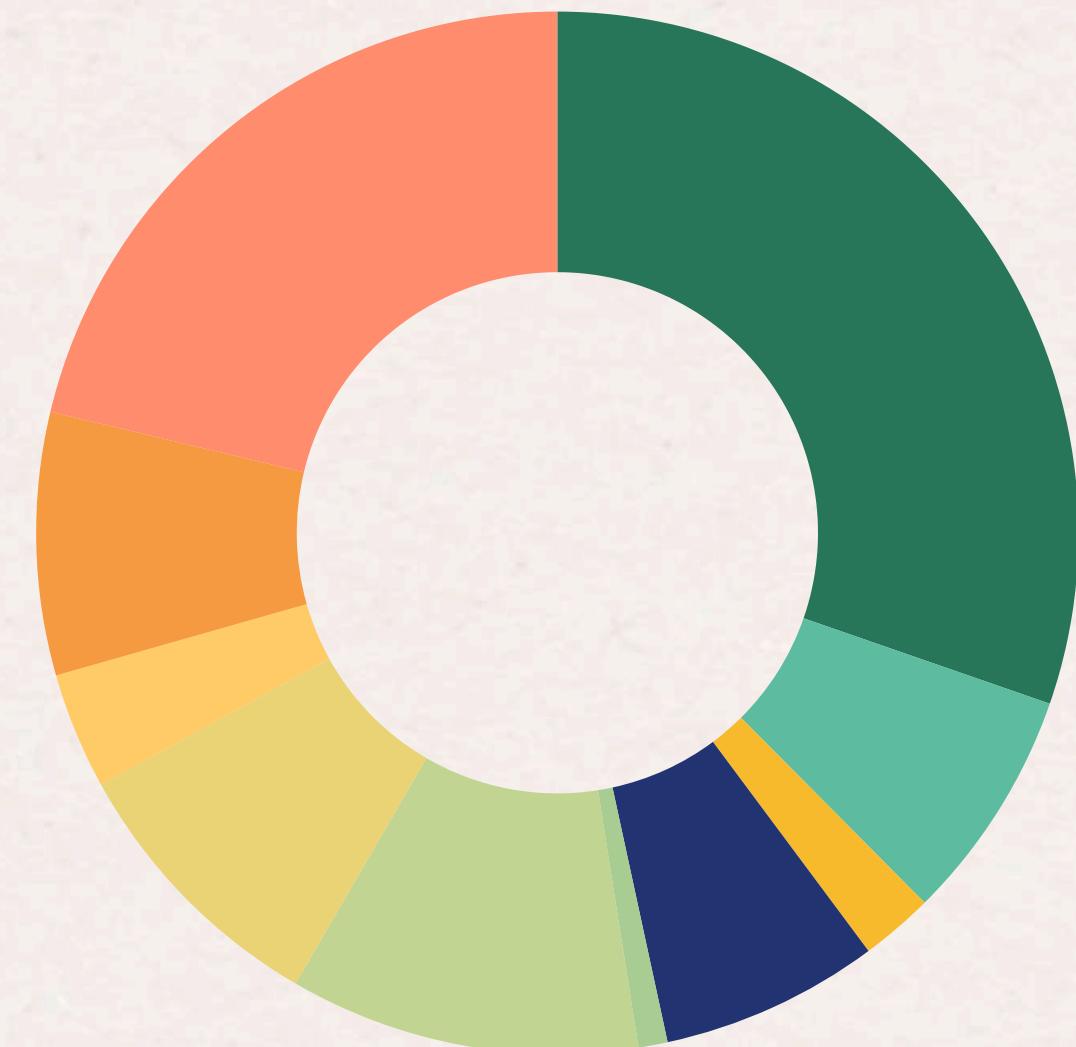
Volet agricole : contexte de l'exploitation agricole

Marc Gatti
SAU 192 ha
Exploitation familiale depuis 3 générations

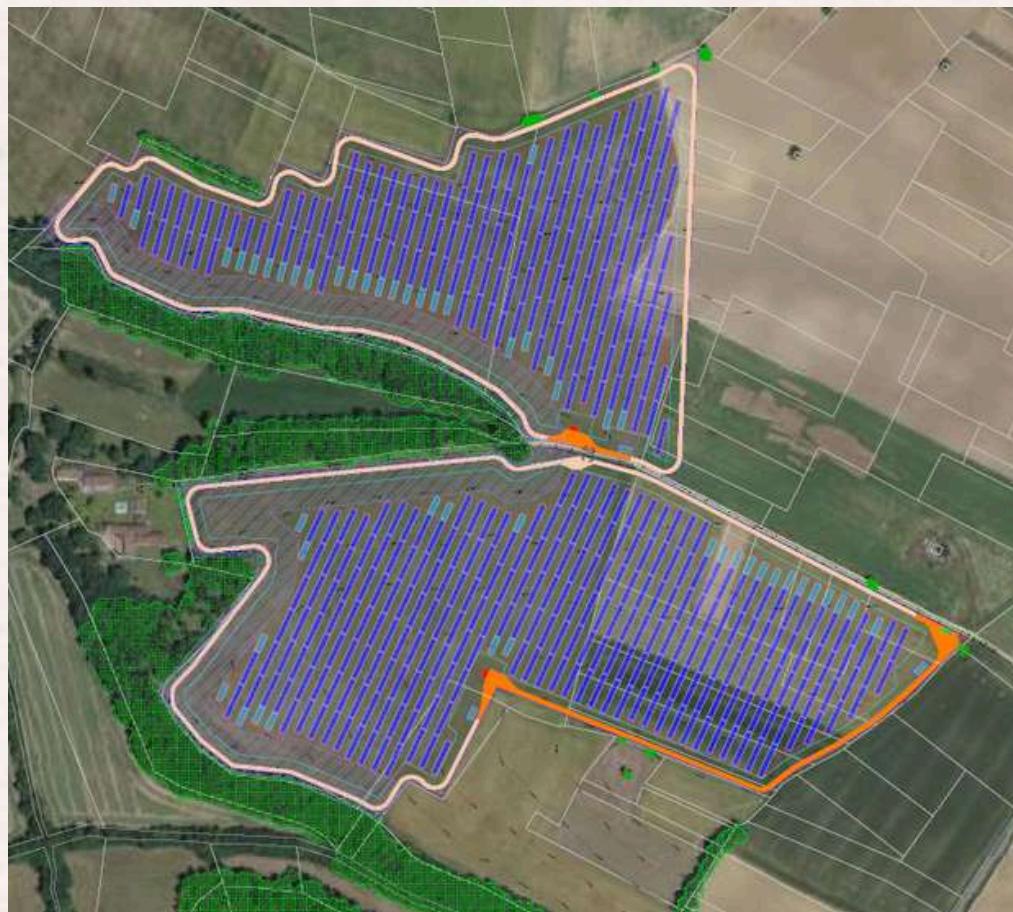
Production végétale :
184 ha en grandes cultures

Surface projet:
5 Ha

- Blé tendre d'hiver
- Colza d'hiver
- Féverole d'hiver
- Jachère
- Jachère mélifère
- Maïs
- Orge d'hiver
- Pois chiche
- Sorgho
- Tournesol



Volet agricole : parcellaire du projet / choix du site



Choix du site :

- Potentiel agronomique des terres Qualité du sol faible à moyenne, sol argileux historiquement en jachère
- Aléas récurrents sur les parcelles Présence de gibier très fréquente

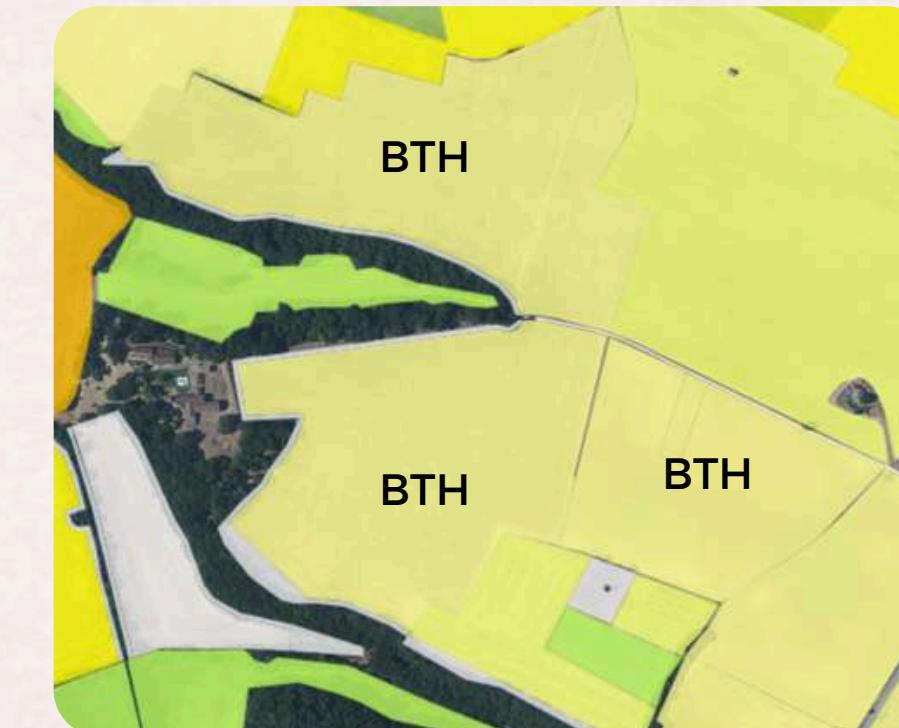
Situation actuelle (avant projet APV)

Jachères et grandes cultures

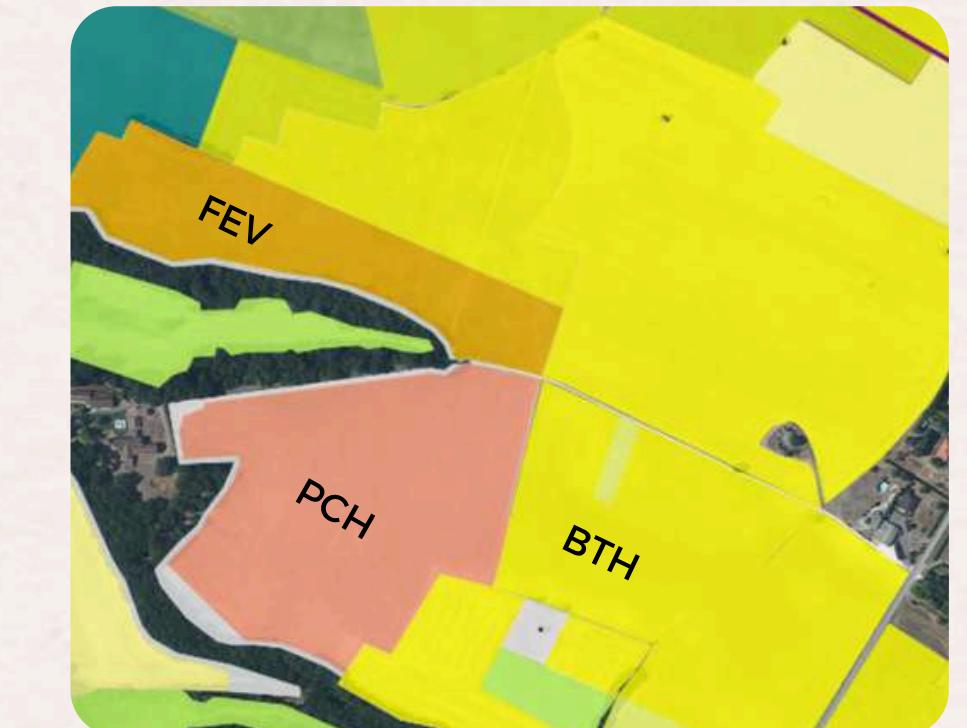
RPG 2022



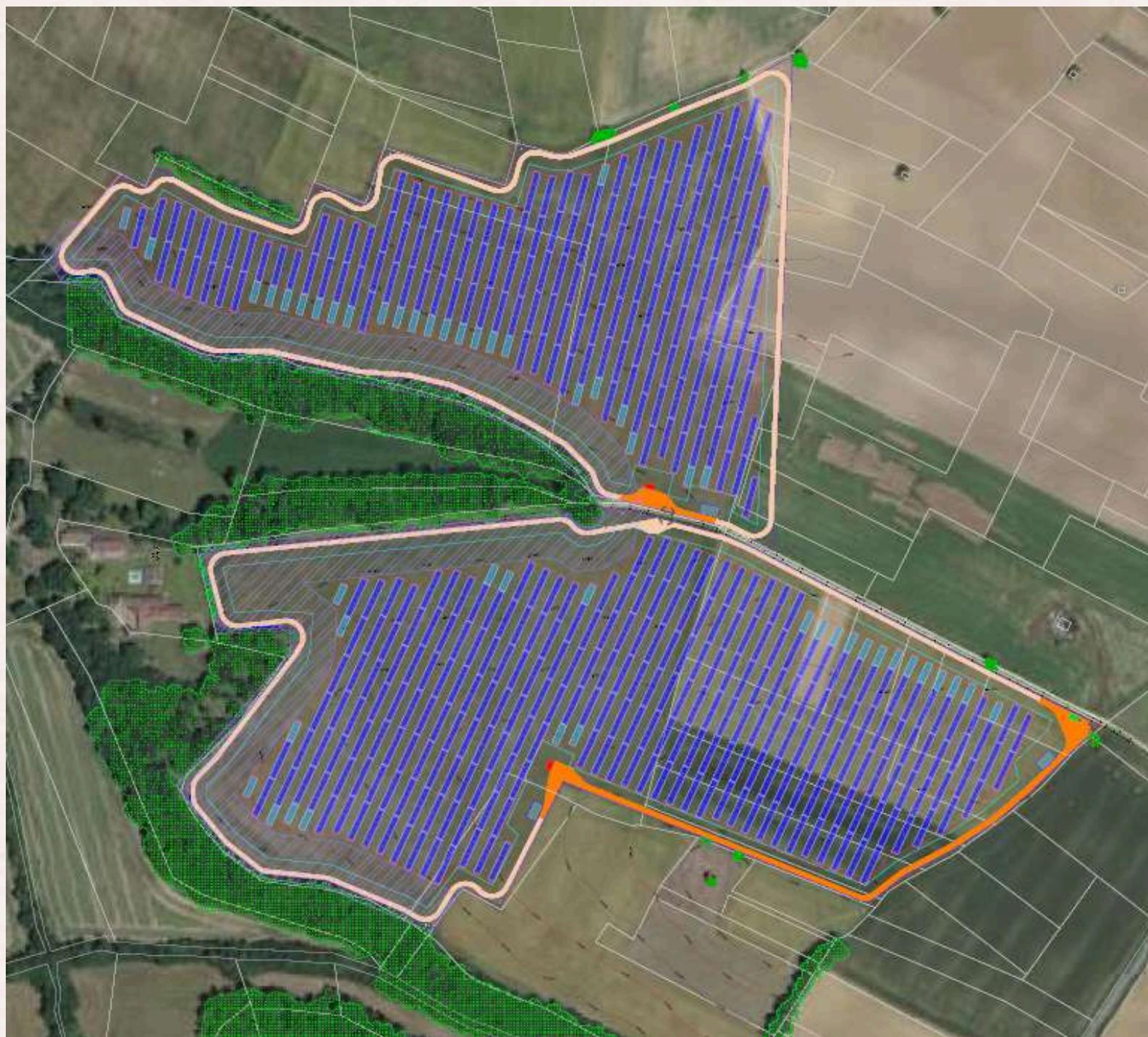
RPG 2023



RPG 2024



Volet agricole : description du projet agrivoltaïque



Situation future (avec projet APV)

Coactivité : production de truffes

Surface clôturée : 23,26 ha

Technologie : trackers

Puissance : 14,29MWc

Distance pieu à pieu : 12 m trackers

Taux de couverture : <40%

Equivalent consommation foyers : 4697 foyers/an

Coût prévisionnel : 12 555 734€

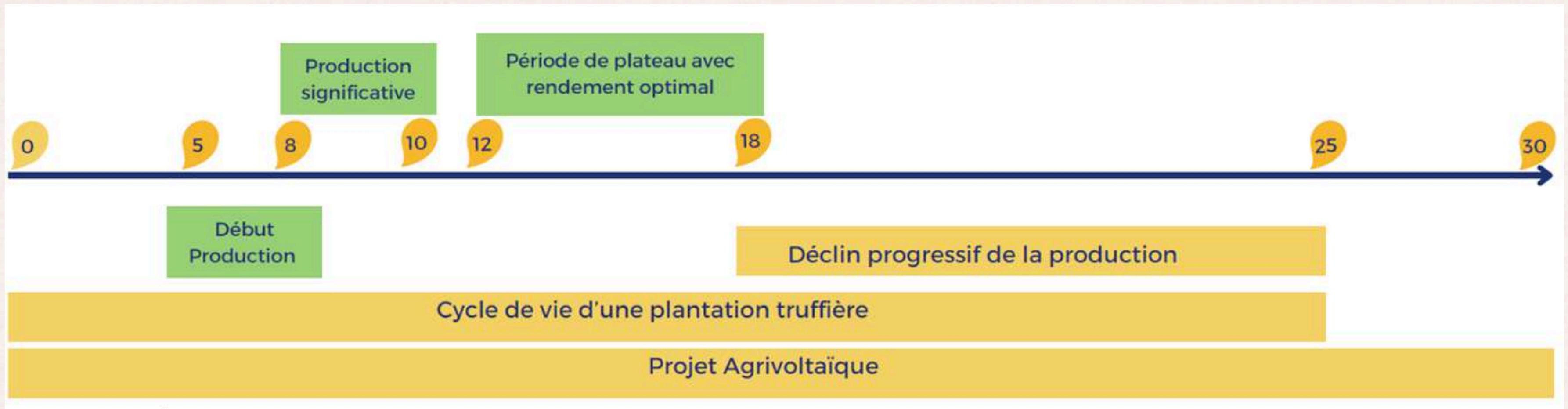
Objectifs du projet :

Développer un atelier trufficole

- Valoriser des terres à faible potentiel
- Diversifier les productions et pérenniser les exploitations
- Participer à l'économie locale: Marché de la truffe de Saint-Clar
- Amélioration de la résilience face aux aléas climatiques

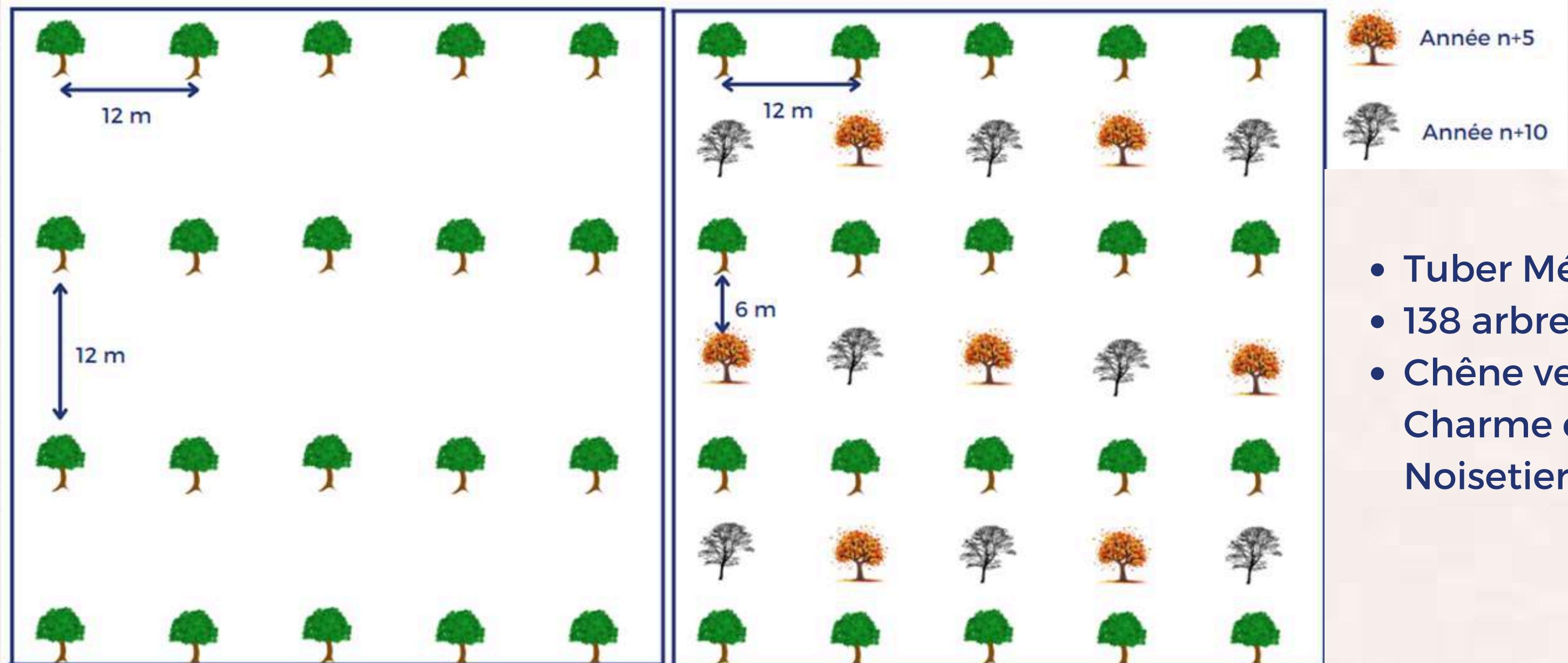
Volet agricole : description du projet agrivoltaïque

Un projet travaillé avec la station trufficole du Montat et Laurent Génola



Volet agricole : description du projet agrivoltaïque

Densité et programme de plantation

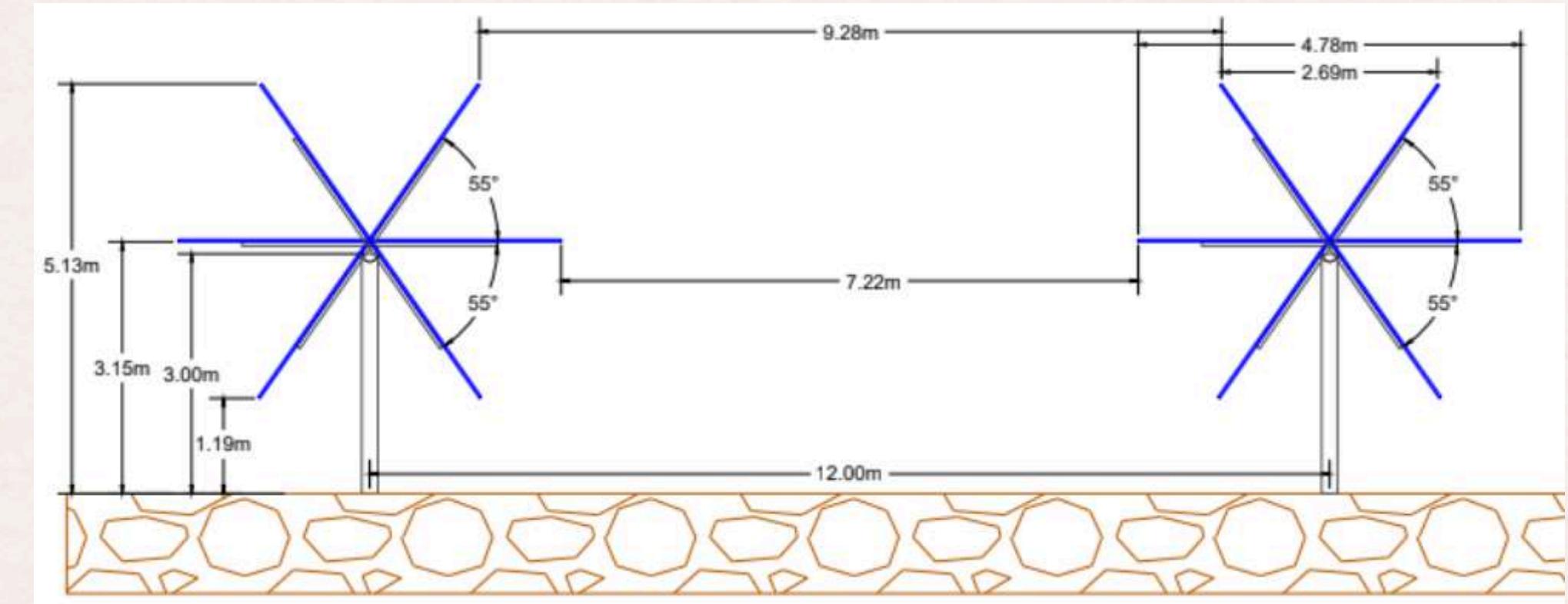


Les arbres seront plantés à la 1^e, 5^e et à la 10^e année afin d'éviter une homogénéité d'âge dans les plantations, ce qui permet de prévenir un arrêt total des récoltes sur l'ensemble du site.

Volet agricole : la structure

Trackers

Les trackers pilotables permettent de proposer des zones d'ombrages en limitant l'exposition directe au soleil du brûlé et réduit le dessèchement excessif autour des arbres.



les structures sont de type mono-pieu ou bi-pieux centraux pour assurer une mécanisation de la parcelle et des pieux battus permettant d'assurer une réversibilité totale de la structure photovoltaïque.

Volet agricole : description du projet agrivoltaïque



Le projet répond aux conditions cumulatives prévues par l'article L314-36 du code de l'énergie :

- ✓ • le projet contribue durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole ;
- ✓ • le projet apporte directement à la parcelle agricole au moins l'un des services suivants :
 - l'amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques,
 - l'adaptation au changement climatique,
 - la protection contre les aléas,
- ✓ • le projet garanti une production agricole significative et un revenu durable à l'exploitant agricole ;
- ✓ • la production agricole est l'activité principale de la parcelle agricole et l'installation agrivoltaïque a un caractère réversible.
- ✓ • une parcelle ne doit pas être couverte par plus de 40 % de panneaux photovoltaïques.

Planning

Etudes en cours

Volet Naturel :

Bureau d'études : Synergis Environnement

- Lancé en septembre 2024
- Livraison de l'état initial du volet naturel de l'étude d'impact en octobre 2025

Volets physique et humain :

Bureau d'études : Synergis Environnement

- Relevés été 2025
- État initial reçu fin août 2025

Volet paysager :

Bureau d'études : Résonnance

- Relevés paysagers été 2025
- État initial reçu fin août 2025

Lancement des études d'impacts et mesures prévues en janvier 2026

Volet Agricole :

- Accompagnement agricole

Syndicat de la truffe (rendue)

- Etude préalable agricole (EPA)

ADASEA 32 (en cours)

- Etude agropédologique

Laboratoire Teyssier (rendue)

- Etude économique

Cerfrance (en cours)

- Etude Pilotage agronomique

Agrisoleo (en cours)



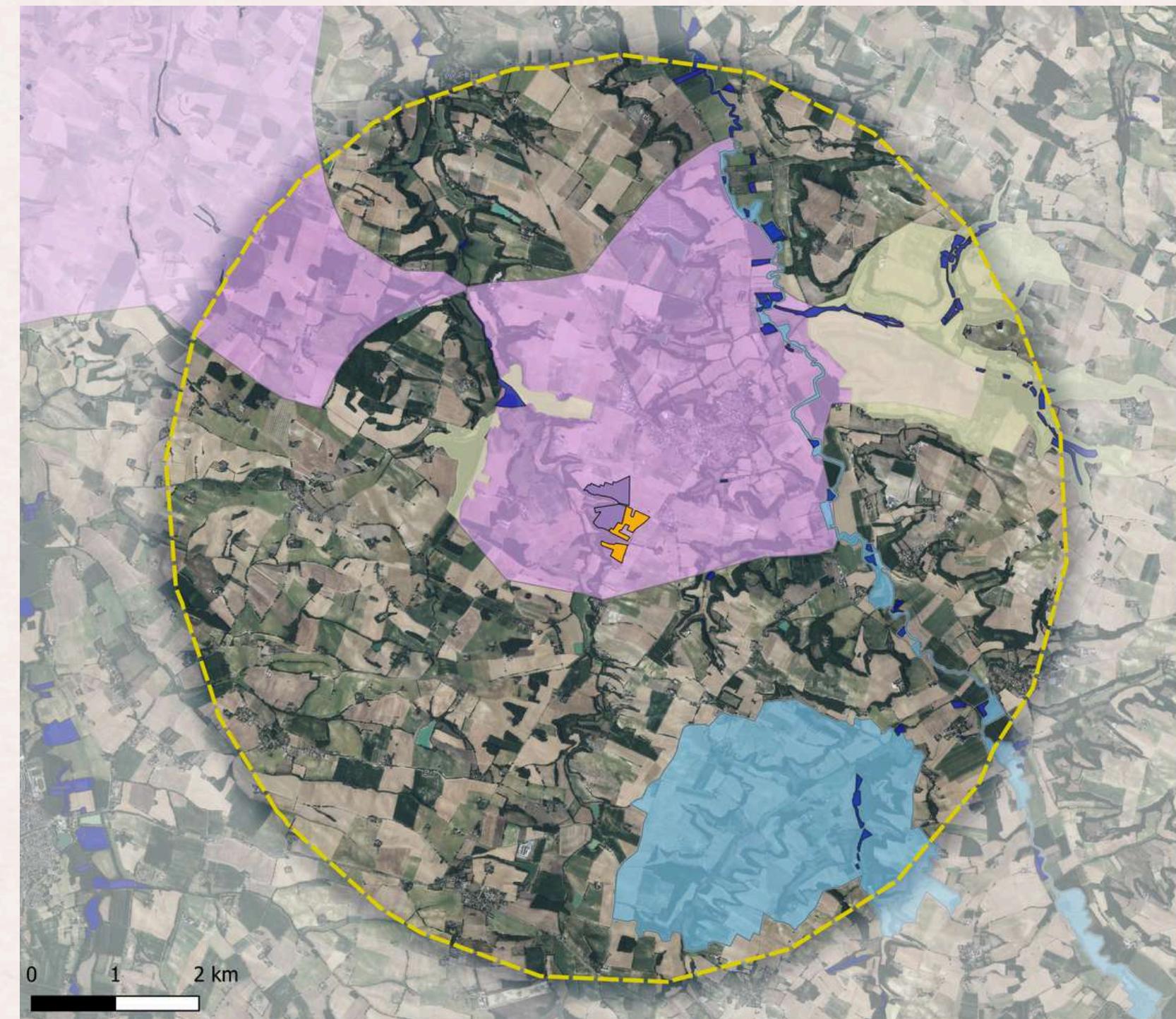
→ Dépôt du permis de construire visé pour mars 2026

Enjeux environnementaux

Enjeux environnementaux

La zone d'étude est comprise dans un Plan National d'Action.

Aucune zone humide n'a été identifiée sur le parcellaire d'un point de vue pédologique et floristique.



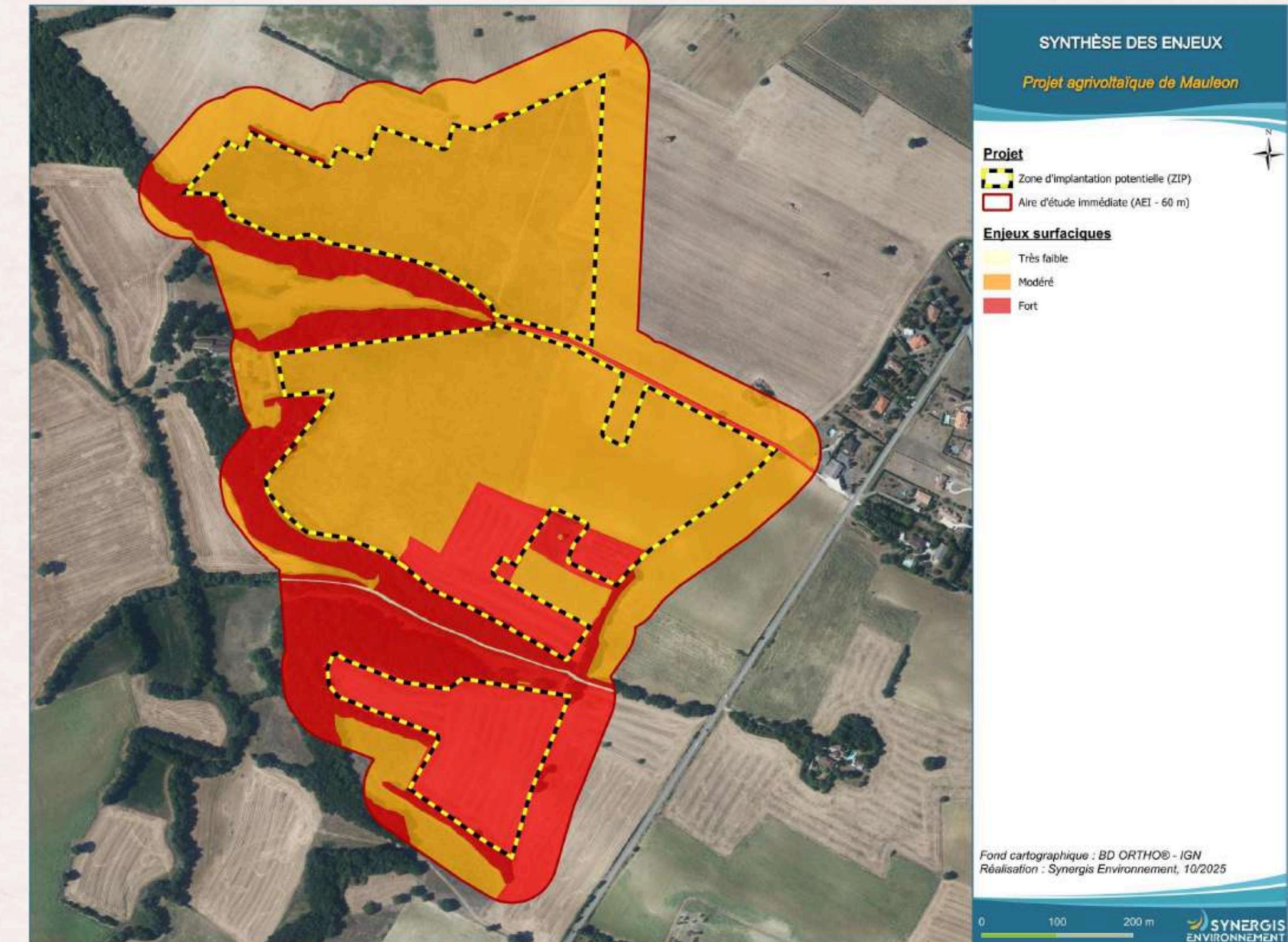
Projet : Saint Clar
(32)
Enjeux
Environnementaux

Parcellaire JUNQUA	[purple square]
Parcellaire GATTI	[orange square]
Rayon 5km	[yellow dashed square]
ENVIRONNEMENT	
PNA Maculinea	[light purple square]
ZNIEFF Type 1	[light green square]
ZNIEFF Type 2	[light blue square]
Zone Humide Effective	[dark blue square]



Enjeux environnementaux

- Enjeux fort sur les zones au Sud suite à l'identification de flore protégée
 - Enjeux fort au niveau des boisements à proximité de la ZIP
- Evitement total des zones à enjeux forts au Sud et tampon de 30m sans panneaux autour des boisements



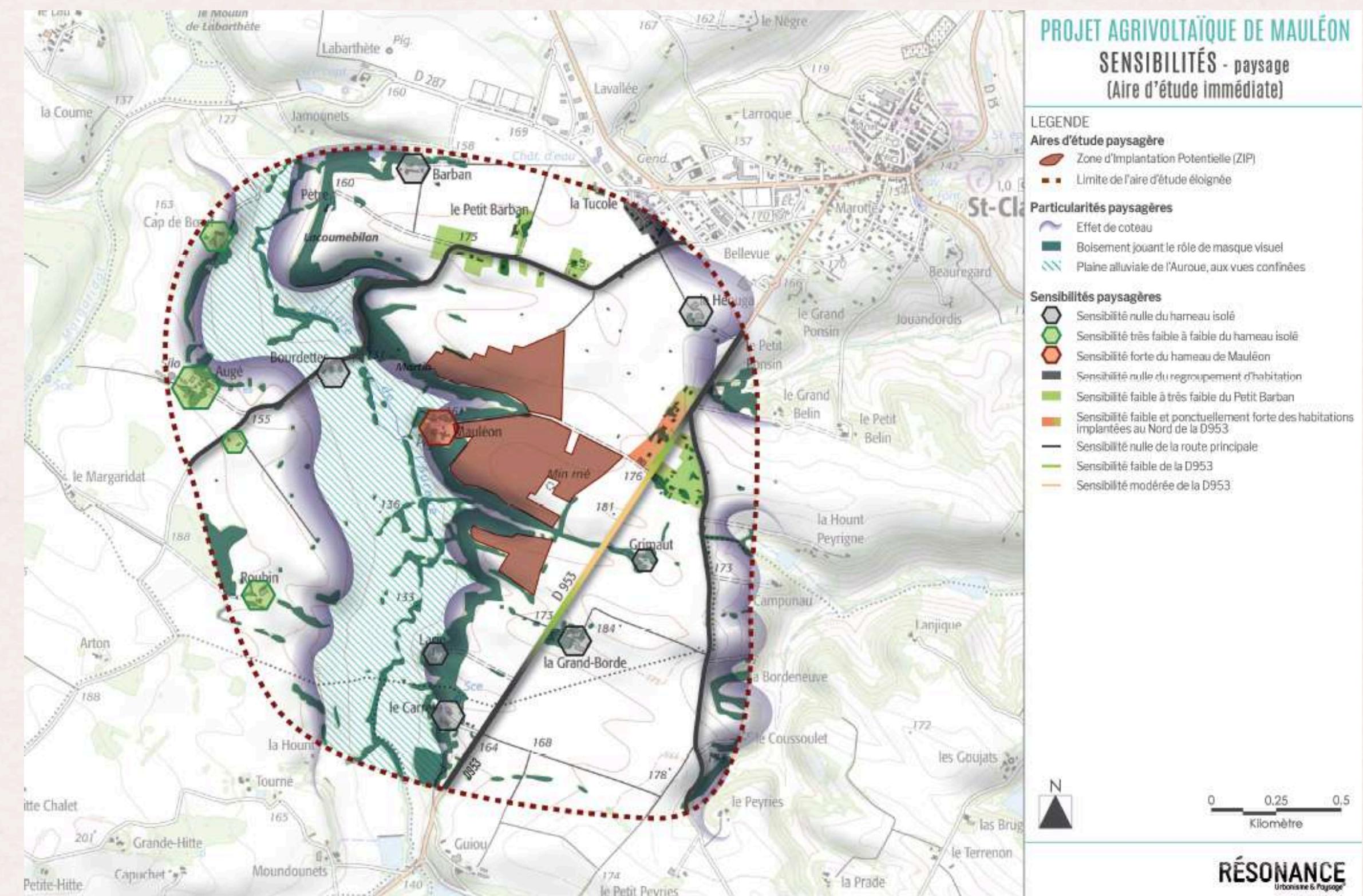
Enjeux paysagers et patrimoniaux

Enjeux paysagers et patrimoniaux



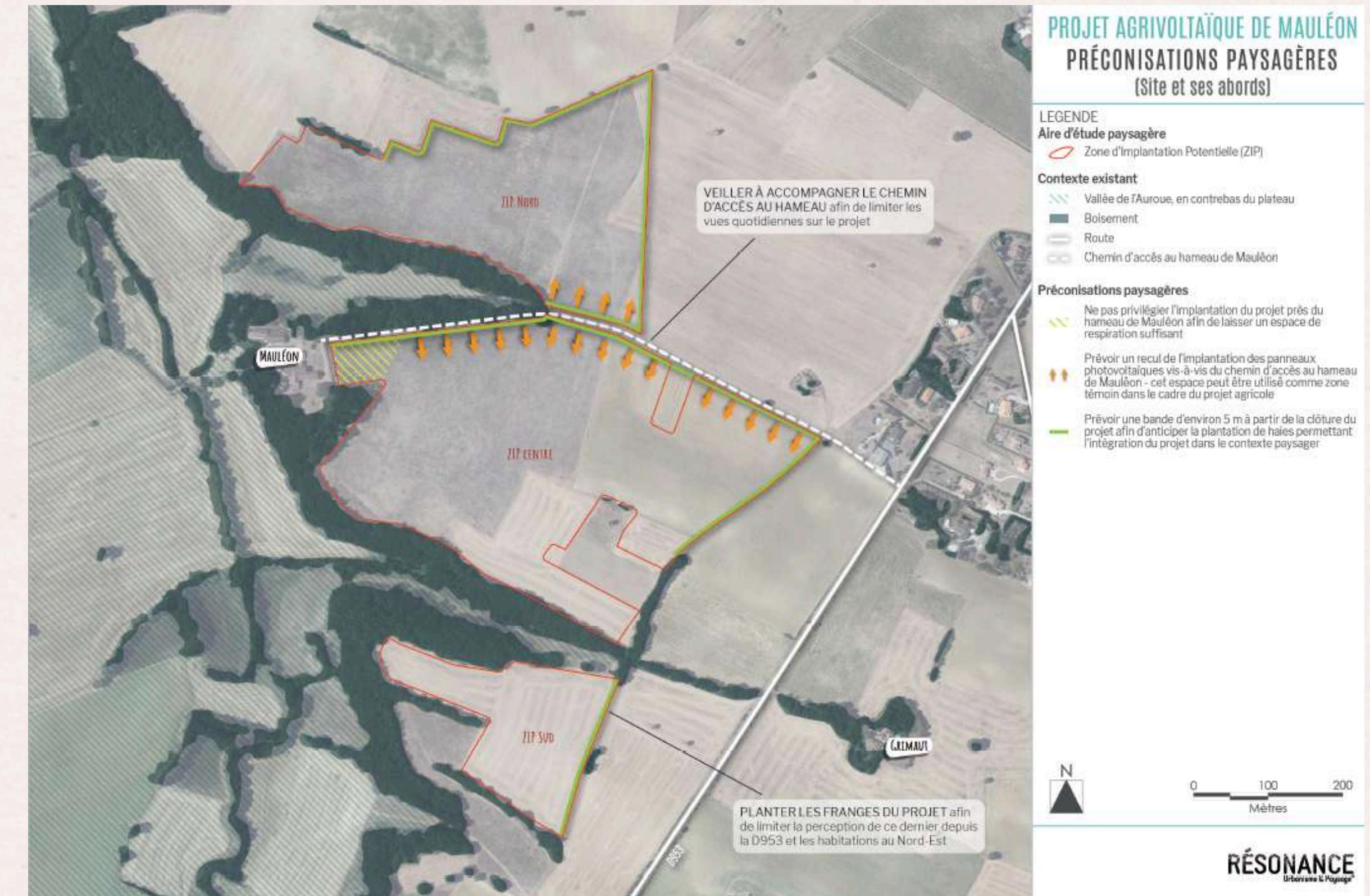
Enjeux paysagers et patrimoniaux

- Le site se situe en dehors de tout périmètre de protection de monument inscrit ou classé
 - Sensibilité forte au niveau du hameau de Mauléon à l'ouest
 - Sensibilités identifiées à l'est au niveau de la D953 et des habitations le long de la route



Enjeux paysagers et patrimoniaux

- **Evitement de la zone la plus proche du hameau de Mauléon à l'Ouest**
- **Réflexion autour de l'insertion de haies paysagères en bordure du site**
- **Limiter l'impact visuel depuis la D953 et depuis la ligne de crête au Nord**



Enjeux paysagers : localisation des photomontages

- Le premier photomontage est effectué depuis la D953
- Le second photomontage est effectué depuis la ligne de crête au nord du site



Enjeux paysagers : photomontages

PDV 1 - Sans insertion paysagère



PDV 1 - Avec insertion paysagère



Enjeux paysagers : photomontages

PDV 2 - Sans insertion paysagère



PDV 2 - Avec insertion paysagère



Concertation

Concertation



Présentation du projet devant M. le maire et passage en conseil municipal

11 et 18 juin 2024

Présentation devant la DDT 32

12 novembre 2024

Présentation de l'avancement du projet auprès de la Commune

22 juillet 2025

Concertation avec les riverains
depuis juillet 2025

Permanence publique & Comité de projet
31 octobre 2025



Maison voisines : rencontrées

Raccordement

Raccordement

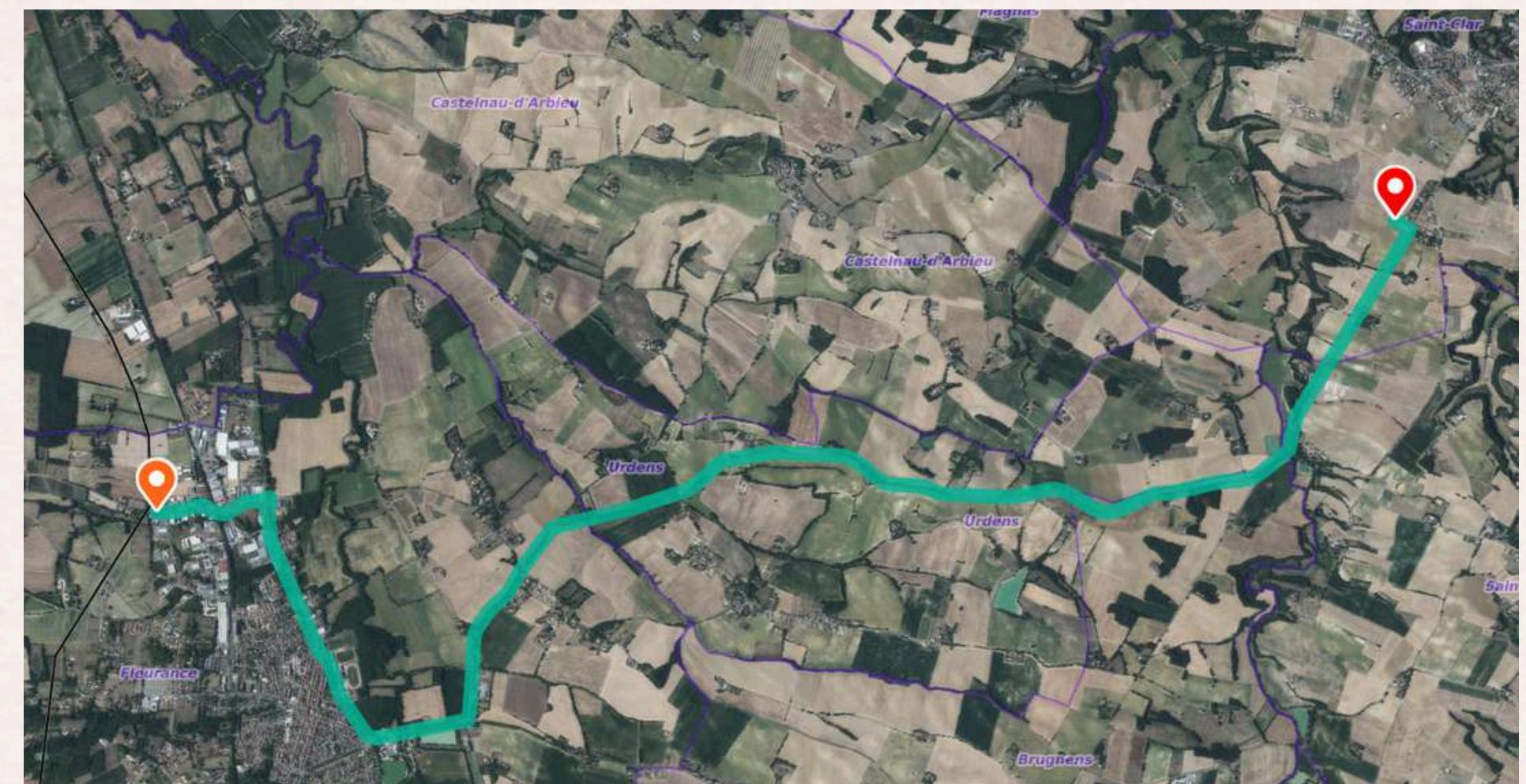
Poste source “Fleurance” situé à 12,5km (par la route) de la zone projet.

Des travaux de modulation de transformateur permettront d’augmenter la capacité disponible du poste source.

Travaux GRD indiqués dans le schéma ou dans son état initial, permettant d’augmenter la capacité réservée disponible

Mutation d’un transformateur de 20 en 36 MVA MW

Le raccordement est sous la responsabilité d’Enedis.



Potentielle localisation du poste de livraison



Poste source existant



Potentiel tracé du raccordement (12,5km)

Urbanisme

Les parcelles du projet se trouvent en **zone A** du PLU de la commune de Saint-Grégoire.

Selon le PLU, “Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole sont autorisées”

Saint-Clar fait partie de la Communauté de Commune Bastides de Lomagne.

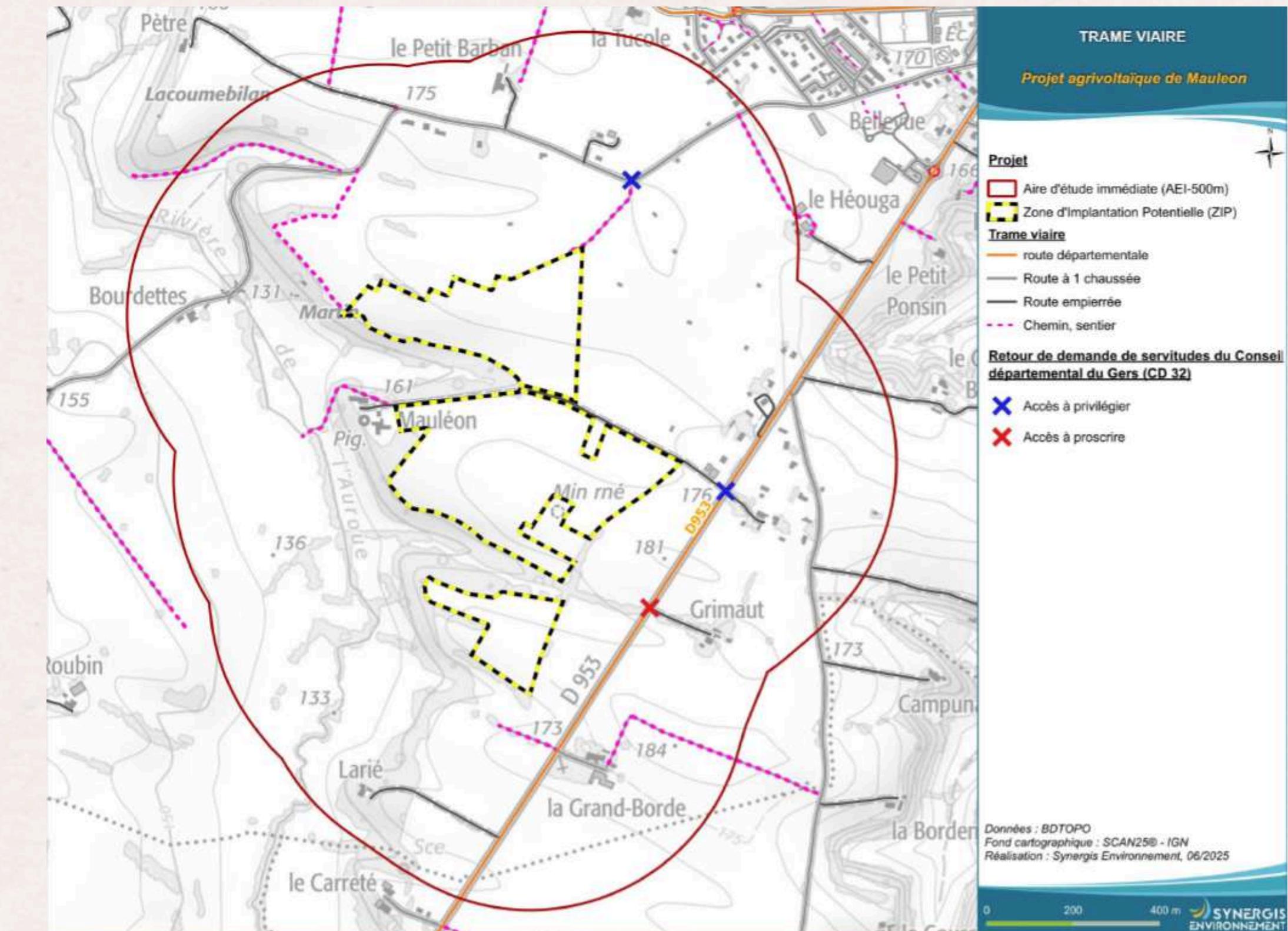


Dessertes

Desserts

Le projet sera accessible principalement via la D953

Les chemins existants permettront d'accéder ensuite directement au site (chemin d'accès au hameau de Mauléon)



Retombées sur le territoire

Retombées sur le territoire

- Taxes locales réglementées**

- En plus des taxes, une boucle d'autoconsommation collective est actuellement à l'étude afin de faire bénéficier de l'énergie du parc à l'ensemble de la commune et plus.**

Surface projet	23 ha		
Puissance installée	14 MWc		
Commune	SAINT CLAR		
Fiscalité CC	FPU		
Hypothèses Taux			
	Taux Communal	Taux Interco	Taux Département
Taxe d'Aménagement	1,00%	0,00%	1,50%
TFPB	75,16%	5,44%	-
CFE	0,00%	30,78%	-
Répartition IFER	20%	50%	30%
Estimation Taxe d'Aménagement* (uniquement à construction)			
	Commune	Interco	Département
Taxe d'Aménagement	6 200 €	- €	9 200 €
Estimation retombées Annuelles*			
	Commune	Interco	Département
IFER**	8 600 €	21 500 €	12 900 €
TFPB	7 100 €	500 €	- €
CFE	- €	4 100 €	-
TOTAL	15 700 €	26 100 €	12 900 €



CalyWattSol

L'ancrage local